

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents** : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aline MERIAU, M. Bruno GUYARD, M. Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE, Monsieur Pierre HABERT.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	26	22

**Absents ayant donné un pouvoir** : Mme Aurore YANG à Mme TESSIER, Mme Marianne HUREL à M. Frédéric MURA, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HUET, Madame Solène MENNECIER à M. Bruno GUYARD, Mme Mariline BOUCLET à M. PELLETIER Fabrice, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, Mme Anab LEFFRAY à M. Philippe BAUMY.

**Absents excusés** : Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Bruno THOMAS, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON.

**Date de la convocation**

15 septembre 2023

**Date d'affichage**

15 septembre 2023

**Objet de la délibération**

**3-Domaine et patrimoine  
3-2 Aliénations**

**2023-068 – Vente de la maison située 34 rue de la Bretauche**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

**le 26/9/2023**

A été nommé secrétaire : Monsieur Gérard HUET

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la saisine du pôle d'évaluation domaniale en date du 7 avril 2023,

Considérant la nécessité de vendre la maison située 34 rue de la Bretauche, cadastrée ZR 487, d'une surface de 295 m<sup>2</sup> pour financer les projets d'investissement envisagés par la commune,

Vu le refus de prêt pour les précédents acquéreurs,

Vu la proposition d'achat de Mme Paula SALGUEIRO, au prix de 108 000€,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la maison et du terrain situés 34 rue de la Bretauche, cadastrés ZR 487 d'une superficie de 295 m<sup>2</sup>, au prix de 108 000 € à Mme SALGUEIRO,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir, qui sera passé, à l'office notarial 1512 notaires de Fay-aux-Loges et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

Le secrétaire de séance  
Gérard HUET



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

